

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 626

23 mars 2009

### SOMMAIRE

A.F.G. S.A., Active Finance Group HOLD- ING S.A. ....	30003	Kaori S.A. ....	30005
Air Atlanta Icelandic .....	30004	Kennedy SA .....	30026
Alsego Luxembourg S.A. ....	30032	Kiss International SA .....	30011
AMICI SA .....	30010	LBC Capital S.à r.l. ....	30015
AMICI SA .....	30010	LEAFAM (Leaf Asset Management) .....	30015
Apollo Rom (EU) S.à r.l. ....	30048	Norah S.A. ....	30002
Arrow Holding S.A. ....	30036	One S.A. ....	30002
Arshipping S.A. ....	30008	Oryx Holding .....	30015
Atlantique Global Services Sàrl .....	30006	Otorierre S.A. ....	30005
Avega Revision S.à r.l. ....	30037	Paris Boulogne Participations Luxem- bourg S.A. ....	30012
BST Safety Textiles Luxembourg S.à r.l. .....	30013	Pet Club Finance S.à.r.l. SICAR .....	30006
C.L. Sàrl .....	30013	Quadra Hamburg S.à r.l. ....	30011
Cobafi International S.A. ....	30008	Rebend Investments Lux S.à r.l. ....	30014
Conforto Holding S.A. ....	30048	Restaurant Teixeira et Fils s.à r.l. ....	30007
Corshipping S.A. ....	30009	Robin Finance Holding S.A. ....	30009
Cowans Financing S.à r.l. ....	30048	Robin Finance Holding S.A. ....	30009
Emerge Management S.A. ....	30014	Round International S.A. ....	30007
Ernst & Young Luxembourg .....	30044	Schwan's European Holdings, S.à r.l. ....	30002
Famaplast S.A. ....	30003	Selinca S.A. ....	30008
FEG S.A. ....	30014	Selinca S.A. ....	30007
Fineural International S.A. ....	30012	Skyrise .....	30005
Fineural International S.A. ....	30012	SOCIETE DE TRANSACTIONS INTER- NATIONALES LUXEMBOURG S.A. en abrégé S.T.I.L. S.A. ....	30003
Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A. ...	30004	STG Immobilien S.à r.l. ....	30026
Hosur Corporation S.A. ....	30010	Sunshine Holding S.A. ....	30011
Invenergy Wind Europe Cyprus S.à r.l. ...	30016	Tradition Luxembourg S.A. ....	30013
JUDO & JU-JITSU Club Bonnevoie .....	30045	WP X LuxCo S.à r.l. ....	30029
K2C S.A. ....	30006		
K2E S.A. ....	30004		

**Norah S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 121.462.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 20 janvier 2009 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19-21 boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NORAH S.A.

Signature

Référence de publication: 2009030852/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00816. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 61.255.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 20 janvier 2009 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19-21 boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ONE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009030849/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00810. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Schwan's European Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 37.560.950,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 108.504.

**EXTRAIT**

En date du 31 janvier 2009, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009, la démission des gérants de Catégorie A, Monsieur Georges Deitz et Madame Sonja Linz, a été acceptée.

2. Subséquemment, ont été nommés nouveaux gérants de Catégorie A, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009 et pour une période indéterminée:

- Monsieur Luc Sunnen, né à Luxembourg le 22 décembre 1961, résidant professionnellement au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald; et

- Monsieur Christophe Fender, né à Strasbourg, France, le 10 juillet 1965, résidant professionnellement au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009030820/799/24.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07852. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**A.F.G. S.A., Active Finance Group HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1er.

R.C.S. Luxembourg B 45.016.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement rendu en date du 29.01.2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le Juge-Commissaire dûment remplacé par Monsieur Jean-Paul MEYERS, en son rapport oral, le liquidateur Maître Louis TINTI, avocat à la Cour et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré close pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société A.F.G S.A, Active Finance Group Holding S.A, et a mis les frais à charge du Trésor.

Luxembourg, le 02.03.2009.

Pour extrait conforme

Louis TINTI

Référence de publication: 2009030838/9987/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00628. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**SOCIETE DE TRANSACTIONS INTERNATIONALES LUXEMBOURG S.A. en abrégé S.T.I.L. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 144, rue Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 23.549.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement rendu en date du 29.01.2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le Juge-Commissaire dûment remplacé par Monsieur Jean-Paul MEYERS, en son rapport oral, le liquidateur Maître Louis TINTI, avocat à la Cour et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré close pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société SOCIETE DE TRANSACTIONS INTERNATIONALES LUXEMBOURG S.A., en abrégé S.T.I.L. S.A., et a mis les frais à charge du Trésor.

Luxembourg, le 02.03.2009.

Pour extrait conforme

Louis TINTI

Référence de publication: 2009030836/9987/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00627. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Famaplast S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4485 Soleuvre, 40, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 12.522.

—  
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2008:

- Le mandat de réviseur d'entreprises de INTERDAUDIT S.à r.l. a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Pour avis sincère et conforme

Pour FAMAPLAST S.A.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009030846/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06869. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Air Atlanta Icelandic, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2889 Luxembourg, Cargo Centre West Luxembourg Airport.  
R.C.S. Luxembourg B 131.682.

---

**AUFLÖSUNG**

Hiermit beschließt die Gesellschaft AIR ATLANTA ICELANDIC, eingetragen im Handelsregister von Island unter Nr. 650387-1639 Hlidasmara 3, 201 Kopavogur, die Zweigstelle in Luxembourg, Centre West Aeroport de Luxembourg, L-2889 Luxembourg, mit Wirkung zm 11.02.2009 aufzulösen.

Reykjavik, 12. Februar 2009.

Geir Valur Ágústsson  
VP Finance  
Unterschrift

Référence de publication: 2009030856/4185/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06446. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**K2E S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 95.034.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 avril 2008 tenue à Luxembourg que:

1. Le mandat de Monsieur Michel Delhove, né le 11 mai 1959 à Sint-Agatha-Berchem, demeurant au 18, route de Bigonville, 8832 Rombach, Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 24 février 2009.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009030862/1035/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08290. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 15.734.

*Extrait du procès-verbal De la réunion du conseil d'administration de la Société tenue le 12 décembre 2008*

Il résulte des résolutions du conseil d'administration de la Société en date du 12 décembre 2008:

- M. Marc Fosseppez a été révoqué de ses fonctions de directeur général et de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 12 décembre 2008; et

- M. Maurice Olivier, né le 28 février 1951 à Liège (Belgique), demeurant 31, Quai du Mont-Blanc, CP1504, CH-1211 Genève I (Suisse), a été nommé comme administrateur délégué de la Société avec effet au 12 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2009.

Pour Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A.  
Signature  
un mandataire

Référence de publication: 2009030823/250/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04649. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Kaori S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 106.186.

—  
- Monsieur Grégory GUISSARD, employé privé, demeurant professionnellement au 7, rue de l'Arquebuse, CH-1204 GENEVE est nommé Administrateur de catégorie A de la société en remplacement de Monsieur Jean-François CORDE-MANS, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010. La cooptation de Monsieur Grégory GUISSARD sera ratifiée à la prochaine Assemblée Générale.

Fait le 28 janvier 2009.

KAORI S.A.

D. PASCIUTO / F. DUMONT

*Administrateur de catégorie A / Administrateur de catégorie B et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009030864/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08907. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Otorierre S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 106.187.

—  
- Monsieur Grégory GUISSARD, employé privé, demeurant professionnellement au 7, rue de l'Arquebuse, CH-1204 GENEVE est nommé Administrateur de catégorie A de la société en remplacement de Monsieur Jean-François CORDE-MANS, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010. La cooptation de Monsieur Grégory GUISSARD sera ratifiée à la prochaine Assemblée Générale.

Fait le 28 janvier 2009.

OTORIERRE S.A.

D. PASCIUTO / F. DUMONT

*Administrateur de catégorie A / Administrateur de catégorie B et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009030867/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08905. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Skyrise, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 132.469.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire Unique en date du 12 février 2009*

L'Actionnaire Unique décide de transférer le Siège Social de la Société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 février 2009.

*Pour Skyrise Sàrl*

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009030861/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06998. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**K2C S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 95.032.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 avril 2008 tenue à Luxembourg que:

1. Le mandat de Monsieur Michel Delhove, né le 11 mai 1959 à Sint-Agatha-Berchem, demeurant au 18, route de Bigonville, 8832 Rombach, Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 24 février 2009.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009030858/1035/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08285. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Atlantique Global Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R.C.S. Luxembourg B 100.112.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 décembre 2008*

*Révocation du gérant actuel*

- Monsieur François SIAKA

*Nomination d'un nouveau gérant pour une durée indéterminée*

- Monsieur Joël CADIER

né le 13 novembre 1956 à L'Argentière-la-Bessée (F)

demeurant à Abidjan Plateau, 01, 10048 Abidjan 01

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009030839/1185/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB04908. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Pet Club Finance S.à.r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

**Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 124.225.

Le Conseil de gérance tenu le 29 décembre 2008 au siège social a décidé:

de nommer comme Président du Conseil de gérance, Monsieur Francesco MOGLIA, né le 27/05/1968, à Rome, en Italie, résidant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PET CLUB FINANCE S.à.r.l SICAR

Signatures

Référence de publication: 2009030872/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06099. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Selinca S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 123.881.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour SELINCA S.A.

société anonyme

Experta Luxembourg

société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031016/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07520. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Round International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 82.228.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

Pour ROUND INTERNATIONAL S.A.

société anonyme

Experta Luxembourg

société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031017/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07521. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Restaurant Teixeira et Fils s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2628 Luxembourg, 1, rue des Trévires.  
R.C.S. Luxembourg B 137.469.

**EXTRAIT**

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 10 février 2009, numéro 2009/0214 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 13 février 2009, relation: CAP/2009/501, que l'associé unique de la société à responsabilité limitée "RESTAURANT TEIXEIRA ET FILS s.à r.l.", avec siège social à L-2543 Luxembourg, 1, rue des Trévires, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 137 469,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 13 mars 2008, publié au Mémorial C, numéro 1039 du 26 avril 2008,

a pris la résolution suivante:

- l'adresse du siège de la société a été fixée à L-2628 Luxembourg, 1, rue des Trévires.

Bascharage, le 27 février 2009.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

Le notaire

Référence de publication: 2009030882/236/20.

(090034540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Selinca S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 123.881.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour SELINCA S.A.**société anonyme*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031015/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07519. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Cobafi International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 85.086.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour COBAFI INTERNATIONAL S.A.**société anonyme*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031018/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07522. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Arshipping S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 135.121.

*Extrait des décisions de l'assemblée générale du 9 février 2009*

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs pour une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

L'Assemblée Générale décide de nommer Mr Fabrice Maire, domicilié 30, Avenue Dr Klein L-5630 Mondorf Les Bains, à la fonction de délégué à la gestion journalière, pour une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

L'Assemblée Générale décide de nommer, le cabinet Compagnie Européenne de Révision sis 15, rue des Carrefours L-8124 Bridel - RCSL no B-37039, en qualité de commissaire aux comptes pour une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009030916/2704/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06159. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Robin Finance Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 92.749.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour ROBIN FINANCE HOLDING S.A.**société anonyme holding*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031019/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07526. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Robin Finance Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 92.749.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour ROBIN FINANCE HOLDING S.A.**société anonyme holding*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031020/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07527. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Corshipping S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 135.044.

*Extrait des décisions de l'assemblée générale du 10 février 2009*

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs pour une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

L'Assemblée Générale décide de nommer Mr Fabrice Maire, domicilié 30, Avenue Dr Klein L-5630 Mondorf Les Bains, à la fonction de délégué à la gestion journalière, pour une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

L'Assemblée Générale décide de nommer, le cabinet Compagnie Européenne de Révision sis 15, rue des Carrefours L-8124 Bridel - RCSL no B-37039, en qualité de commissaire aux comptes pour une année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009030922/2704/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2009, réf. LSO-DB06157. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**AMICI SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 53.495.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour AMICI S.A.**société anonyme holding*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031021/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07529. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**AMICI SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 53.495.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour AMICI S.A.**société anonyme holding*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031022/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07531. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Hosur Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 90.302.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue en date du 27 février 2009:*

1. la démission de l'administrateur Solon Director Limited, avec adresse à Suite E-2, Union Court Building, Elizabeth Avenue and Shirley Street, Nassau, Bahamas, a été acceptée avec effet du 28 février 2009;

2. la nomination de l'administrateur Kathryn Bergkoetter, avec adresse au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, a été acceptée avec effet du 1 March 2009 et ce, pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009;

Luxembourg, le 27 février 2009.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009030933/631/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00046. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Kiss International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 53.167.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour KISS INTERNATIONAL S.A.*

*société anonyme*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031023/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07535. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Sunshine Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 17.913.

Les comptes annuels au 30.06.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour SUNSHINE HOLDING S.A.*

*société anonyme holding*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031024/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07536. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Quadra Hamburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 120.175.

*Extrait des résolutions de l'associé du 2 Février 2009*

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Neil Hasson en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat
- De nommer la personne suivant Geschäftsführer avec effet immédiat:

Christopher De Mestre, né le 24 septembre 1971 à Sydney, Australie, demeurant professionnellement au 5-7 Carlton Gardens, Stirling Square, Londres SW1Y 5AD, Grande-Bretagne.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

*Geschäftsführer*

Référence de publication: 2009030941/9168/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08207. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Fineural International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 104.959.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour FINEURAL INTERNATIONAL S.A.*

*société anonyme*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031025/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07517. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Fineural International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 104.959.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour FINEURAL INTERNATIONAL S.A.*

*société anonyme*

Experta Luxembourg

*société anonyme*

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031026/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07518. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Paris Boulogne Participations Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 59, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 124.327.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 24/02/09*

L'assemblée, après en avoir délibéré, aborde son ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

*Première Résolution*

La société nomme Monsieur Léon SIMAN, demeurant à IL-77700 ASHDOD, 5, Kohav Hashahar, au poste d'administrateur.

*Deuxième Résolution*

La société transfère son siège social à L-2320 LUXEMBOURG, 59, Boulevard de la Pétrusse.  
Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Luxembourg, le 24/02/09.

La société PARIS BOULOGNE PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A

Signature

Référence de publication: 2009030830/1351/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00762. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Tradition Luxembourg S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 2.291.687,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 29.181.

—  
*Extrait du P.V. de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Munsbach, le 26 février 2008 à 11 heures*

1. L'AGE confirme la démission de M. Robin Houldsworth de son poste d'administrateur au Conseil d'administration.
2. L'AGE révoque M. Victor de son poste d'administrateur au Conseil d'administration
3. L'AGE décide de nommer M. Farid Belkacemi, demeurant à Paris (France), en tant qu'administrateur au Conseil d'administration pour une durée d'un an.

Munsbach, le 5 janvier 2009.

Jacques BARTHEL

*Administrateur délégué*

Référence de publication: 2009030877/1026/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06715. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

---

(090034281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**BST Safety Textiles Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.231.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

La liquidation de la société BST Safety Textiles Luxembourg S.à r.l. en liquidation volontaire, décidée par acte du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 8 décembre 2006, a été clôturée lors de l'assemblée générale ordinaire tenue sous seing privé en date du 6 février 2009

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Les sommes et valeurs revenant aux créanciers ou aux associés qui n'étaient pas présents ou représentés à la clôture de la liquidation, et dont la remise n'aurait pu leur être faite, seront déposées au au siège social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

*Signature.*

Référence de publication: 2009030871/581/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07708. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

---

(090034827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**C.L. Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-5533 Remich, 1, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 88.700.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte d'une lettre adressé en date du 15 février 2009 à la société C.L. S.à.r.l. que Madame Marie-Thérèse MARTINS, demeurant à L-6555 Bollendorf-Pont, 31, route de Diekirch, a démissionné de ses fonctions de gérante avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2009030942/323/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08683. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

---

(090034699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**FEG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 47.700.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 15/10/2008*

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Le Conseil prend également acte de la nouvelle adresse professionnelle de Messieurs Etienne Gillet et Jacques Tordoor, administrateurs, et de la société AUDITEX Sàrl, commissaire aux comptes, au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme  
Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2009030901/3842/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00084. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Rebend Investments Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 127.664.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés en date du 24 février 2009 que:

1. La démission de Monsieur Alain LAM en sa qualité de gérant de catégorie B est acceptée.
2. Monsieur Benoît BAUDUIN, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), demeurant professionnellement, 12 rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg est nommé nouveau gérant de catégorie B pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Pour extrait conforme  
Signature

Référence de publication: 2009030884/6312/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08762. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**Emerge Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 48.600.

—  
Les comptes annuels et le rapport du réviseur d'entreprises au 29 février 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Pour EMERGE MANAGEMENT S.A.  
Banque Degroof Luxembourg S.A.  
Agent Domiciliaire  
Martine VERMEERSCH / Valérie GLANE  
Sous-Directeur / Attaché Principal

Référence de publication: 2009030972/34/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07789. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

---

**LEAFAM (Leaf Asset Management), Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 37.667.

Les comptes annuels et le rapport du réviseur d'entreprises au 29 février 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

*Pour LEAFAM (Leaf Asset Management)*

Banque Degroof Luxembourg S.A.

*Agent Domiciliaire*

Martine VERMEERSCH / Valérie GLANE

*Sous-Directeur / Attaché Principal*

Référence de publication: 2009030973/34/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB07794. - Reçu 34,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Oryx Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 58.848.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mars 2009.

*Pour ORYX HOLDING S.A.*

société anonyme holding

Experta Luxembourg

société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009031034/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07489. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**LBC Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 450.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 99.144.

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société tenu à Luxembourg en date du 4 février 2009 que:

- Le siège social de la Société a été transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2009.

*Pour la Société*

Russell Perchard

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2009030898/9469/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08935. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090034282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Invenergy Wind Europe Cyprus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 122.846.

In the year two thousand and eight, on the first of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

INVENERGY WIND EUROPE S. à r.l., having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 121.947 and having a share capital amounting to EUR 112,600.- (Invenergy LLC), represented by Caroline Muller, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy signed under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. that Invenergy LLC is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of INVENERGY WIND EUROPE CYPRUS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 122.846 (the Company), and

II. that the agenda of the meeting is worded as follows:

1. Amendment to article 4. "Corporate object" of the articles of association of the Company (the Articles) which shall henceforth read as follows:

**" Art. 4. Corporate object.**

4.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

4.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

4.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

2. Amendment and subsequent restatement and renumbering of the Articles in their entirety and, to the extent necessary, insertion or change of headings in the Articles;

3. Confirmation of Mr. James T. Murphy as class A manager, Mr. Joseph Condo as class A manager, Mr. Eric Magrini as class B manager, Mr. Gérard Birchen as class B manager, and Mr. Pietro Longo as class B manager of the Company;

4. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the Articles and resolves that such article shall have the wording as per article 3. of the second resolution below.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend and subsequently to restate and renumber the Articles in their entirety and, to the extent necessary, insert or change the headings in the Articles, which shall henceforth read as follows:

## "I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is "INVENERGY WIND EUROPE CYPRUS S. à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in the article 11.2 (vii) hereof.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

## II. Capital - Shares

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one hundred twenty-five (125) shares in registered form, having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one (1) or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2. (vii) hereof.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares to third parties by reason of a shareholder's death must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3. hereof.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by a resolution of the Board.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by (i) the single signature of any manager but only for transactions up to an amount of three thousand euro (EUR 3,000.-) on a per transaction basis or (ii) the joint signatures of any one (1) class A manager, and any one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholder(s)

##### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

###### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

###### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholders may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

##### **Art. 12. Single shareholder.**

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the single shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such single shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year at the registered office of the Company.

##### **Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one (1) or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholders.

14.2. The operations of the Company are supervised by one (1) or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.3. The shareholders appoint the commissaires aux comptes, if any and réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The commissaires aux comptes and the réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one half (1/2) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time."

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder hereby confirms (i) Mr. James T. Murphy, Mr. Joseph Condo, as class A managers, and (ii) Mr. Eric Magrini, Mr. Gérard Birchen, and Mr. Pietro Longo as class B managers of the Company.

#### *Declaration - Estimate of costs*

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le premier décembre.

Par devant nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

INVENERGY WIND EUROPE S. à r.l., ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L- 1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.947 et ayant un capital social s'élevant à EUR 112.600,- (Invenergy LLC), représentée par Caroline Muller, avocate, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration signée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que Invenergy LLC est l'associé unique (l'Associé Unique) d'INVENERGY WIND EUROPE CYPRUS S. à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.846 (la Société); et

II. que l'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Modification de l'article 4. "Objet social" des statuts de la Société (les Statuts) qui aura désormais la teneur suivante:

#### " Art. 4. Objet social.

4.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, en ce compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

4.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."

2. Modification et refonte et nouvelle numérotation subséquente des Statuts dans leur intégralité et, le cas échéant, insertion ou modification des titres dans les Statuts;

3. Confirmation de M. James T. Murphy comme gérant de classe A, M. Joseph Condo comme gérant de classe A, M. Eric Magrini comme gérant de classe B, M. Gérard Birchen comme gérant de classe B, et M. Pietro Longo comme gérant de classe B de la Société;

4. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4. des Statuts et décide qu'il aura la teneur de l'article 3. à la deuxième résolution ci-dessous.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier, reformuler et renuméroter les Statuts dans leur intégralité et, le cas échéant, d'insérer ou de modifier les titres dans les Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

## **"I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "INVENERGY WIND EUROPE CYPRUS S. à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts à l'article 11.2(vii) des présentes.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par mille cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une (1) ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts à l'article 11.2 (vii) des présentes.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un (1) associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales aux tiers par suite du décès d'un associé doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une résolution des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil composé d'un (1) ou plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou plusieurs gérants de classe B.

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par (i) la signature individuelle d'un gérant mais seulement dans le cadre de transactions d'un montant maximum de trois mille euros (EUR 3.000,-) par transaction ou (ii) les signatures conjointes d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par une résolution du Conseil.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

#### IV. Associé(s)

##### **Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.**

###### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) dans le cas où le nombre d'associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

###### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

##### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Lorsque le nombre d'associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

##### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra chaque année au siège social de la Société.

##### **Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlées par un (1) ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.3. Les associés nommeront le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprises le cas échéant et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprises pourront être réélus.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices suffisants et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) sont disponibles pour une procéder à une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit des pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

#### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être recueillies sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales afin d'être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés."

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique confirme (i) M. James T. Murphy, M. Joseph Condo, comme gérants de classe A et (ii) M. Eric Magrini, M. Gérard Birchen, et M. Pietro Longo, comme gérants de classe B de la Société.

#### *Déclaration - Estimation des frais*

Le montant des dépenses relatives au présent acte est estimé à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la demande de ladite partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. Muller et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2008. LAC/2008/48709. Reçu douze euros (12.- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009032993/5770/551.

(090037783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**STG Immobilien S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 131.600.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique tenue en date du 11 février 2009*

1. La démission de M. Robert Philippe FABER en tant que gérant de catégorie B de la société a été acceptée avec effet immédiat.

2. La démission de M. Charles MEYER en tant que gérant de catégorie B de la société a été acceptée avec effet immédiat.

3. M. Alain PEIGNEUX, administrateur de sociétés, né le 27 février 1968 à Huy (Belgique), domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommé en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

4. M. Charles ALTWIES, expert-comptable, né le 3 février 1969 à Steinsel (Grand-Duché de Luxembourg), domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommé en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

Pour STG IMMOBILIEN S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009031489/6341/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08478. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090035478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

---

**Kennedy SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 7, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 144.901.

—  
STATUTS

L'an deux mille neuf, le six février.

Par-devant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

K.F. FINANCE SA avec siège social à L-2514 Luxembourg, 7, rue Jean-Pierre Sauvage, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 141 656.

ici représentée par son administrateur-délégué Kindy FRITSCH, employé privé, demeurant à Luxembourg.

La comparante a requis le notaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 ainsi que par les présents statuts dénommée: KENNEDY SA.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut-être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil

d'administration respectivement de l'administrateur unique dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 4.** La société a pour objet l'achat, la vente, la promotion et la gestion respectivement la mise en valeur d'immeuble tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente-et-un mille (31.000.-) euros, représenté par cent (100) actions de trois cent dix (310.-) euros chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administrateur pourra être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

**Art. 7.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 8.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de mai à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés par l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

**Art. 11.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

**Art. 12.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit par K.F. FINANCE SA avec siège social à L-2514 Luxembourg, 7, rue Jean-Pierre Sauvage, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 141 656.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme de trente-et-un mille (31.000.-) euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Évaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents (1.400.-) euros.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2010.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant le comparant, ès-qualités qu'il agit, représentant l'intégralité du capital social, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Paul FRITSCH, architecte, né à Luxembourg le 9 avril 1943, demeurant à L-7480 Tuntange, 8, rue du Bois;
- 2.- Danielle LEESCH, employée privée, née à Luxembourg le 13 avril 1955, demeurant à L-7480 Tuntange, 8, rue du Bois;
- 3.- Kindy FRITSCH, employé privé, né à Luxembourg, le 20 avril 1983, demeurant à L-2514 Luxembourg, 7, rue Jean-Pierre Sauvage.

#### *Deuxième résolution*

Est nommé commissaire aux comptes:

K.F. FIDUCIAIRE SA avec siège social à L-1273 Luxembourg, 7, rue de Bitbourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 143 688.

#### *Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2014.

#### *Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-2514 Luxembourg, 7, rue Jean-Pierre Sauvage.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

#### *Cinquième résolution*

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Fritsch et Molitor

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 11 février 2009. Relation: EAC/2009/1502. Reçu soixante quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): Santioni.

Suit copie d'annexé:

KENNEDY SA

siège social:L-2514 Luxembourg

7, rue Jean-Pierre Sauvage.

## Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Paul FRITSCH, architecte, né à Luxembourg le 9 avril 1943, demeurant à L-7480 Tuntange, 8, rue du Bois, Danielle LEESCH, employée privée, née à Luxembourg le 13 avril 1955, demeurant à L-7480 Tuntange, 8, rue du Bois et Kindy FRITSCH, employé privé, né à Luxembourg, le 20 avril 1983, demeurant à L-7480 Tuntange, 8, rue du Bois, administrateurs de la société KENNEDY SA avec siège social à L-2514 Luxembourg, 7, rue Jean-Pierre Sauvage, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Kindy FRITSCH, préqualifié, administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice social 2014.

Dudelange, le 6 février 2009.

Signé: Fritsch, Leesch et Fritsch

NE VARIETUR

Signé: Fritsch et Molitor

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 11 février 2009. Relation: EAC/2009/1502. Reçu douze euros 12.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 13 FEV. 2009.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2009030722/223/143.

(090034210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**WP X LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.218.711,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.418.

In the year two thousand nine, on the thirteenth day of February.

Before the undersigned, Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

WP X International Holdings LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware, 19808, United States of America,

here represented by Ms. Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, on 12 February 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of WP X LuxCo S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, with registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 133418, incorporated pursuant to a deed of the replaced notary on 7 November 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2843 on 7 December 2007. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the replaced notary, on 30 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2698, on 5 November 2008.

The appearing party, representing the whole corporate capital considers the following agenda:

*Agenda*

1. Increase of the Company's share capital by an amount of four hundred and thirty-one thousand eight hundred and eighty-seven euro (EUR 431,887) so as to raise it from its current amount of one million seven hundred and eighty-six thousand eight hundred and twenty-four euro (EUR 1,786,824) up to two million two hundred and eighteen thousand seven hundred and eleven euro (EUR 2,218,711) by issuing four hundred and thirty-one thousand eight hundred and eighty-seven (431,887) shares, having a par value of one euro (EUR 1) each, to be subscribed by WP X International Holdings LLC, aforementioned, for the price of four hundred and thirty-one thousand eight hundred and eighty-seven euro (EUR 431,887), which contribution is to be entirely allocated to the share capital.

2. Subsequent amendment of article six of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at two million two hundred and eighteen thousand seven hundred and eleven euro (EUR 2,218,711) represented by two million two hundred and eighteen thousand seven hundred and eleven (2,218,711) shares having a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

The appearing party, representing the whole corporate capital and having waived any notice requirements, requests the notary to enact the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of four hundred and thirty-one thousand eight hundred and eighty-seven euro (EUR 431,887) so as to raise it from its current amount of one million seven hundred and eighty-six thousand eight hundred and twenty-four euro (EUR 1,786,824) up to two million two hundred and eighteen thousand seven hundred and eleven euro (EUR 2,218,711) by issuing four hundred and thirty-one thousand eight hundred and eighty-seven (431,887) shares, having a par value of one euro (EUR 1) each.

All of the four hundred and thirty-one thousand eight hundred and eighty-seven (431,887) new shares have been subscribed by WP X International Holdings LLC, aforementioned, here represented as aforementioned, for the price of four hundred and thirty-one thousand eight hundred and eighty-seven euro (EUR 431,887).

The shares so subscribed by WP X International Holdings LLC, aforementioned, have been paid up by a contribution in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of four hundred and thirty-one thousand eight hundred and eighty-seven euro (EUR 431,887.-) as was certified to the undersigned notary.

The total contribution of four hundred and thirty-one thousand eight hundred and eighty-seven euro (EUR 431,887) is entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

#### *Second resolution*

As a consequence of such capital increase, the sole shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at two million two hundred and eighteen thousand seven hundred and eleven euro (EUR 2,218,711) represented by two million two hundred and eighteen thousand seven hundred and eleven (2,218,711) shares having a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 3,200.-.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le treize février.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

#### **A COMPARU**

WP X International Holdings LLC, une limited liability company constituée et existant sous les lois de l'État de Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware, 19808, United States of America,

ici représentée par Mademoiselle Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, le 12 février 2009.

Ladite procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Laquelle partie comparante est le seul associé de WP X LuxCo S.à.r.l., (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de

Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133418, constituée suivant acte reçu par le notaire remplacé en date du 7 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2843, le 7 décembre 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire remplacé en date du 30 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2698, le 5 novembre.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, considère l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre cent trente et un mille huit cent quatre-vingt-sept euros (EUR 431.887), afin d'augmenter son montant actuel d'un million sept cent quatre-vingt six mille huit cent vingt-quatre euros (EUR 1.786.824) jusqu'à deux millions deux cent dix-huit mille sept cent onze euros (EUR 2,218,711) par l'émission de quatre cent trente et un mille huit cent quatre-vingt-sept (431.887) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, qui seront entièrement souscrites par WP X International Holdings LLC, susmentionnée, pour le prix de quatre cent trente et un mille huit cent quatre-vingt-sept euros (EUR 431.887), laquelle contribution sera entièrement allouée au capital social.

2. Modification subséquente de l'article six des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux millions deux cent dix-huit mille sept cent onze euros (EUR 2,218,711), représenté par deux millions deux cent dix-huit mille sept cent onze (2,218,711) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social ayant renoncé à toute notification, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre cent trente et un mille huit cent quatre-vingt-sept euros (EUR 431.887), afin d'augmenter son montant actuel d'un million sept cent quatre-vingt six mille huit cent vingt-quatre euros (EUR 1.786.824) jusqu'à deux millions deux cent dix-huit mille sept cent onze euros (EUR 2,218,711) par l'émission de quatre cent trente et un mille huit cent quatre-vingt-sept (431.887) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Les quatre cent trente et un mille huit cent quatre-vingt-sept (431.887) nouvelles parts sociales ont été souscrites par WP X International Holdings LLC, susmentionnée, ici représentée comme il est dit, pour un prix de quatre cent trente et un mille huit cent quatre-vingt-sept euros (EUR 431.887).

Les parts sociales ainsi souscrites par WP X International Holdings LLC, susmentionnée, ont été libérées par un apport en numéraire de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de quatre cent trente et un mille huit cent quatre-vingt-sept euros (EUR 431.887,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

L'apport total de quatre cent trente et un mille huit cent quatre-vingt-sept euros (EUR 431.887) est entièrement attribué au capital social. Il n'y a pas de prime d'émission.

#### *Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux millions deux cent dix-huit mille sept cent onze euros (EUR 2,218,711), représenté par deux millions deux cent dix-huit mille sept cent onze (2,218,711) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

#### *Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge à raison des présentes sont estimés à EUR 3.200,- euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de ladite comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: I. MÜLLER et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 janvier 2009. Relation: LAC/2009/6101. Reçu soixante-quinze euros (75€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009032457/242/146.

(090036660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

### **Alsego Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 144.984.

#### — STATUTS

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Marc VAN OOST, directeur de société, demeurant au 1, rue Saint-Nicolas, L-7430 Fischbach,

Laquelle partie comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant, de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est constitué par les présentes une société anonyme, dénommée: "ALSEGO LUXEMBOURG S.A."

Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 2.** La Société a pour objet le conseil en informatique, la conception et le développement de logiciels ou de programmes sur mesure ou sérialisés/industrialisés, la vente et la configuration de hardware et de software et tous services y rattachés.

La Société peut en outre, effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, et encore accomplir toutes autres opérations estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) divisé en TROIS CENT DIX (310) actions ayant une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans et ils sont rééligibles; ils peuvent être révoqués à tout moment.

En cas de vacance d'un poste, les administrateurs restants pourront élire un administrateur pour remplir provisoirement cette vacance, cette décision devant être ratifiée lors de la prochaine assemblée des actionnaires.

**Art. 5.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut élire un président; en son absence un autre administrateur pourra présider les réunions.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, des procurations entre administrateurs étant permise avec pour restriction que chaque administrateur peut représenter seulement deux de ces collègues. Les procurations peuvent être données par écrit soit en original, ou par fax ou par tout autre moyen de communication électronique.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, fax, par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication électronique, les deux derniers à confirmer par lettre.

Les résolutions se prennent à la majorité des voix. En cas de partage des voix, la décision du président est déterminante.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs, en ce qui concerne la gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou autres agents, qui peuvent ne pas être actionnaires de la société.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce délégué par le conseil. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires qui peuvent ne pas être actionnaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans et seront rééligibles; ils pourront être révoqués à tout moment.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier mercredi du mois de juin de chaque année à 9.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations aux assemblées générales se font en conformité avec les dispositions légales. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée peut valablement délibérer sans convocation préalable.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes conformément aux dispositions légales.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2009.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2010.

#### *Souscription et Libération*

Les actions ont été souscrites par Monsieur Marc VAN OOST, prénommé.

Les actions ainsi souscrites ont été libérées à concurrence de 25% par des versements en numéraire, de sorte que la somme de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE (7'750.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constataion*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à UN (1) et celui du commissaire à UN (1).

#### *Deuxième résolution*

Est nommé aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Marc Van Oost, directeur de société, résidant au 1, rue Saint-Nicolas, L-7430 Fischbach.

*Troisième résolution*

Est nommée aux fonctions de commissaire:

la société "FIDEX Audit S.à r.l." (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 48513), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2014.

*Cinquième résolution*

Le siège social est fixé au 21 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, a signé avec Nous notaire le présent

**Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and nine, on the nineteenth of February.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr. Marc VAN OOST, company director, residing at 1, Saint-Nicolas, L-7430 Fischbach,

Such appearing proxy holder, in said capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a "société anonyme" which the prenamed party intends to organize.

**Art. 1.** There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of "ALSEGO LUXEMBOURG S.A."

The registered office is established in Luxembourg-City.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 2.** The purpose of the company is the data processing consultancy, the design and the development of software or taylor made or serialized/industrialized programs, the sale and the configuration of hardware, software and all linked services.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial, or financial activity and all other activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The corporate capital is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31'000.- EUR) divided into three hundred and ten (310) shares having a par value of ONE HUNDRED EURO (100.- EUR) each.

Unless otherwise specified by Law, the shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholders.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 4.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the company.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 5.** The board of directors has full powers to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that every director can represent only two of his colleagues. The proxies may be given in writing either in original, or by facsimile or by any other electronic communication means. In case of emergency, directors may vote by letter, facsimile, by telephone conference or by any other electronic communication means, the last two to be confirmed by letter.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

**Art. 6.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

**Art. 7.** The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December of each year.

**Art. 8.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the last Wednesday in the month of June of each year at 9.00 a.m..

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

**Art. 9.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 10.** The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

**Art. 11.** The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory provisions*

1.- The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on 31 December 2009.

2.- The first annual general meeting shall be held in 2010.

#### *Subscription and Payment*

The shares have been subscribed by Mr. Marc Van Oost, prenamed.

These shares have been paid amounting to 25% by payments in cash, so that the sum of SEVEN THOUSAND SEVEN HUNDRED AND FIFTY EURO (7'750.- EUR) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

#### *Estimate of costs*

The parties have estimate the costs, expenses, fees and charges in whatsoever form, which are to be borne by the corporation of which shall be charged to it in connection with its incorporation at about two thousand euro.

*Extraordinary general meeting*

The above named person, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions:

*First resolution*

The number of directors is set at ONE (1) and that of the auditors at ONE (1).

*Second resolution*

The following is appointed director:

Mr. Marc Van Oost, company director, residing at 1, rue Saint-Nicolas, L-7430 Fischbach.

*Third resolution*

Has been appointed as auditor:

the company "FIDEX Audit S.à r.l." (R.C.S. Luxembourg, section B number 48.513), a "société à responsabilité limitée" existing under Luxembourg law and having its registered office at 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

*Fourth resolution*

The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2014.

*Fifth resolution*

The registered office will be fixed at 21 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, signed together with us the notary this original deed.

Signé: M. VAN OOST, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 février 2009. Relation: EAC/2009/2184. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

*Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 04 MARS 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009032477/239/229.

(090036456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Arrow Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 5.594.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de "ARROW HOLDING S.A.", (la "Société"), une société anonyme holding, établie et ayant son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 5594), constituée suivant acte notarié en date du 12 juillet 1956, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 54 du 6 août 1956. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1183 du 10 novembre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Catherine DAY-ROYEMANS, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Madame Isabelle MARÉCHAL-GERLAXHE, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Valérie ALBANTI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1) Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.

2) Dissolution anticipée de la Société.

3) Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

II.- Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexées au présent acte.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou représentées à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires approuve les comptes annuels au 31 décembre 2008 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'administration et décide de reporter à nouveau le solde bénéficiaire s'élevant à un million vingt-huit mille onze euros et soixante-et un cents (EUR 1.028.011,61).

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de procéder à la dissolution immédiate de la Société "ARROW HOLDING S.A."

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme liquidateur de la Société: la société "GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.", une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 83 Pafebruch, L-8308 Capellen (Luxembourg), (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 43298).

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DAY-ROYEMANS, I. MARECHAL-GERLAXHE, V. ALBANTI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 février 2009. Relation: EAC/2009/2182. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 04 MARS 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009032478/239/68.

(090036460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Avega Revision S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 144.983.

—  
STATUTES

In the year two thousand and nine,

on the twentieth day in the month of February.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

(i) Mr Frank Thihatmar, independent auditor (réviseur d'entreprise), born on 11 March 1971 in Warendorf (Germany) with professional address at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg;

(ii) Mr Stefan Lambert, accountant (expert comptable), born on

8 January 1964 in Trier (Germany) with professional address at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg; and

(iii) Dr. Wolfgang Zettel, manager, born on 15 November 1962 in Konstanz (Germany) with professional address at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company named "Avega Revision S.à r.l." (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Avega Revision S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is to execute, and provide services in relation with, any accounting, tax, economic and financial expertise, and accept any mandate regarding technical, administrative or commercial organisation as well as any activities directly or indirectly linked to the professions of independent auditor, independent accountant, tax, economic, financial or organisational advisor, each time within the limits provided for by applicable law.

The Company may perform all activities connected directly or indirectly to auditing, accounting, book and record keeping, as well as audit, tax, accountancy and any services or activities (including without limitation any services of administration, management, domiciliation and consulting) related thereto.

The Company may furthermore hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities performing similar, related or ancillary activities, proceed to the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may in connection with or in furtherance of its object borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, debentures as well as convertible notes or certificates.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem necessary or advisable in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share Capital.** The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares, with a nominal value of one cent (0.01 EUR) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable by resolution of the shareholders.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law a transfer of shares to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders (or by written resolution), which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

**Art. 8. Power of the Manager(s).**

8.1 The sole manager (if there is only one manager) or the board of managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the articles of incorporation to the general meeting shall be within the competence of the sole manager or, as the case may be, the board of managers. Vis-à-vis third parties the sole manager or as the case may be, the board has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the articles of incorporation to the general meeting or as may be provided herein.

8.2 The Company will be bound by the sole signature of the sole manager in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of any one of the managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the board of managers, or any one of the managers.

**Art. 9. Manager's liability.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

**Art. 10. Shareholder Decisions.**

10.1. All shareholders' decisions are taken by the general meeting of shareholders. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of shareholders is less than twenty-five and in such case shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

10.2. Meetings shall be called by the manager by convening notice addressed by registered mail or courier service to the shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

10.3. Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (x) a majority of the shareholders (y)

representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year.

Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, by the board of managers.

**Art. 12. Information.** The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.**

13.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

13.2 The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

**Art. 14. Liquidation.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

*Special disposition*

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31 December 2009.

*Subscription and Payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares were subscribed by the shareholders here after as follows:

(i) Mr Frank Thihatmar subscribed and entirely paid up six hundred twenty-six thousand two hundred fifty (626,250) shares at a subscription price of one cent (0.01 EUR) each;

(ii) Mr Stefan Lambert subscribed and entirely paid up three hundred eleven thousand eight hundred seventy-five (311,875) shares at a subscription price of one cent (0.01 EUR) each, and

(iii) Dr. Wolfgang Zettel subscribed and entirely paid up three hundred eleven thousand eight hundred seventy-five (311,875) shares at a subscription price of one cent (0.01 EUR) each.

Evidence of the payment in cash of the total subscription price of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) has been shown to the undersigned notary.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately thousand three hundred euro.

*Extraordinary general meeting*

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

2. Mr Frank Thihatmar, independent auditor (réviseur d'entreprise), born on 11 March 1971 in Warendorf (Germany), with professional address at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

is appointed as sole manager of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a German translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Folgt die deutsche Übersetzung vorherstehenden textes:

Im Jahre zweitausendneun, am zwanzigsten Februar.

Vor Uns dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph WAGNER, mit Amtswohnsitz in Sassenheim (Grossherzogtum Luxemburg),

sind erschienen:

(i) Herr Frank Thihatmar, Wirtschaftsprüfer (réviseur d'entreprise), geboren am 11. März 1971 in Warendorf (Deutschland), mit Geschäftsadresse in 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxemburg;

(ii) Herr Stefan Lambert, Buchprüfer (expert comptable), geboren am 8. Januar 1964 in Trier (Deutschland), mit Geschäftsadresse in 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxemburg, und

(iii) Dr. Wolfgang Zettel, Geschäftsführer (manager), geboren am 15. November 1962 in Konstanz (Deutschland), mit Geschäftsadresse in 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxemburg,

Die Erschienenen, in ihrer vorgenannten Eigenschaft, haben den unterzeichneten Notar ersucht, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Bezeichnung "Avega Revision S.à r.l." ("société à responsabilité limitée") aufzusetzen, die hiermit wie folgt gegründet wird:

**Art. 1. Name.** Eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit der Bezeichnung "Avega Revision S.à r.l." wird hiermit von den erschienenen Parteien und all denjenigen Personen, die zukünftig Gesellschafter werden, gegründet. Die Gesellschaft ist der vorliegenden Satzung und dem jeweils geltenden Recht unterworfen.

**Art. 2. Zweck.** Zweck der Gesellschaft ist die Erstellung von buchhalterischen, steuerlichen, wirtschaftlichen und Finanzgutachten und die Gewährung von diesbezüglichen Dienstleistungen und die Annahme von Mandaten jeglicher Art hinsichtlich technischer, verwaltungstechnischer oder gewerblicher Organisation ebenso wie jegliche Tätigkeiten, die direkt oder indirekt mit dem Berufsfeld eines unabhängigen Wirtschaftsprüfers, unabhängigen Buchhalters, oder eines Steuer-, Wirtschafts-, Finanz- oder Organisationsberater im Zusammenhang stehen, jeweils im Rahmen der gesetzlichen Grenzen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten, die direkt oder indirekt mit Auditierung, Buchführung und Buchhaltung, ebenso wie Audit, Steuer, Rechnungswesen und den damit verbundenen Dienstleistungen oder Tätigkeiten jeglicher Art (unter anderem jegliche Verwaltungsdienstleistungen, Management, Domizilierung und Beratung) durchführen.

Die Gesellschaft kann auch Beteiligungen in jeder Form an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften oder anderen Handelsunternehmen, die ähnliche Tätigkeiten ausführen, halten und mittels Kauf, Zeichnung oder anderweitig Aktien, Obligationen, Schuldverschreibungen, Schuldscheine und sonstigen Wertpapieren jeder Art erwerben und mittels Verkauf, Tausch oder anderweitig übertragen, sowie ihren Portfolio besitzen, verwalten, entwickeln und verwalten. Die Gesellschaft kann sich auch an Personengesellschaften beteiligen und ihre Geschäfte mittels Zweigniederlassungen in Luxemburg oder im Ausland tätigen.

Die Gesellschaft kann im Zusammenhang mit oder zusätzlich zu ihrem Zweck jede Form von Darlehen aufnehmen sowie durch Privatplatzierung Obligationen, Schuldverschreibungen sowie Wandelschuldscheine oder Zertifikate ausgeben.

Sie kann generell (mittels Darlehen, kurzfristigen Krediten, Garantien oder Sicherheiten oder anderweitig) Gesellschaften oder Unternehmen, in welchen sie eine Beteiligung hält oder die zur gleichen Gruppe gehören, Unterstützung gewähren (inklusive upstream oder crosstream), Kontroll- und Aufsichtsmaßnahmen treffen und alle geschäftlichen Tätigkeiten durchführen, die sie zur Erfüllung und Entwicklung ihres Gesellschaftszweckes als zweckmäßig erachtet.

**Art. 3. Dauer.** Die Gesellschaft wird für eine unbefristete Dauer gegründet.

**Art. 4. Gesellschaftssitz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt, Großherzogtum Luxemburg. Er kann durch Beschluss der außerordentlichen Hauptversammlung der Gesellschafter, in der für eine Abänderung der Satzung vorgesehenen Art und Weise, an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Der Gesellschaftssitz kann innerhalb der Gemeindegrenzen durch einfachen Beschluss des Geschäftsführers oder der Geschäftsführung verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Filialen oder andere Geschäftsstellen in Luxemburg und im Ausland eröffnen.

Sollte der Geschäftsführer, oder im Falle einer Geschäftsführung, die Geschäftsführung, feststellen, dass die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder die Kommunikation zwischen dem Sitz und mit Personen im Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder gesellschaftlicher Art gefährdet werden, so kann der Ge-

sellschaftssitz vorübergehend bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden; diese vorübergehende Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die, unabhängig von der vorübergehenden Sitzverlegung, eine luxemburgische Gesellschaft bleibt. Die Ergreifung solcher vorübergehenden Massnahmen und deren Bekanntmachung an betroffene Dritte erfolgt durch den Geschäftsführer oder, im Falle einer Geschäftsführung, durch selbige.

**Art. 5. Gesellschaftskapital.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (12.500.- EUR) bestehend aus einer Million zweihundertfünfzigtausend (1.250.000) Gesellschaftsanteilen, mit einem Nennwert von jeweils einem Cent (0,01 EUR). Das Gesellschaftskapital kann durch einen Beschluss der Gesellschafter erhöht oder herabgesetzt werden, in der für eine Abänderung der Satzung vorgesehenen Art und Weise, wie sie in Artikel 10 festgelegt wurde.

Jegliches verfügbare Aktienagio kann aufgrund einer Gesellschafterentscheidung ausgeschüttet werden.

**Art. 6. Übertragung von Anteilen.** Die Gesellschaftsanteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Wenn nicht gesetzlich anderweitig bestimmt, bedarf eine Übertragung der Gesellschaftsanteile an Nicht-Gesellschafter der Zustimmung der Gesellschafter, die mindestens fünfundsiebzig Prozent des Gesellschaftskapitals halten.

**Art. 7. Geschäftsführung.** Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern verwaltet, die nicht zwingend Gesellschafter sein müssen.

Die Geschäftsführer werden durch einfache Stimmenmehrheit der Hauptversammlung (oder durch schriftlichen Beschluss) der Gesellschafter ernannt oder abgesetzt, die ihre Befugnisse sowie die Dauer ihres Amtes festlegt. Sofern die Dauer ihres Amtes nicht festgelegt wurde, so sind die Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit ernannt. Die Geschäftsführer können wiedergewählt und ohne Grund (ad nutum) und zu jeder Zeit abberufen werden.

Im Falle mehrerer Geschäftsführer, bilden diese zusammen die Geschäftsführung. Jeder Geschäftsführer kann durch Telefonkonferenz oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, mit dem es jedem Teilnehmer der Sitzung erlaubt ist, die anderen Teilnehmer zu verstehen und miteinander zu kommunizieren. Die Sitzung kann auch allein in Form einer Telefonkonferenz gehalten werden. Die Teilnahme an oder die Abhaltung einer Sitzung in dieser Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an oder einer persönlichen Abhaltung der Sitzung. Jeder Geschäftsführer ist berechtigt, sich in der Sitzung der Geschäftsführung durch einen anderen Geschäftsführer vertreten zu lassen, ohne dass die Anzahl der Vollmachten, die ein Geschäftsführer annehmen und für die er stimmen kann begrenzt ist.

Die Sitzungen müssen schriftlich mindestens vierundzwanzig (24) Stunden vor dem Datum der Sitzung einberufen werden, ausser in einem Notfall; in diesem Fall soll das Einberufungsschreiben die Natur und die Gründe für den Notfall angeben. Eine solche Einberufung muss nicht erfolgen, wenn alle Geschäftsführer schriftlich, telegraphisch, per Telex, E-mail oder per Fax oder vergleichbaren Kommunikationsmitteln ihr Einverständnis dazu gegeben haben. Eine Einberufung ist ebenfalls nicht erforderlich für Sitzungen, deren Datum und Ort in einer früheren Sitzung der Geschäftsführung festgelegt wurden.

Die Geschäftsführung kann Beschlüsse einstimmig auch schriftlich fassen und zwar auf einem oder mehreren gleichartigen Schriftstücken, wenn die Zustimmung schriftlich telegraphisch, per Fax oder durch andere ähnliche Kommunikationsmittel ausgedrückt wird. Die Gesamtheit dieser Schriftstücke stellt, sofern rechtmässig ausgefertigt, den Nachweis für die Beschlussfassung dar. Kopien oder Auszüge der Beschlüsse der Geschäftsführung, einschliesslich Zirkularbeschlüsse, welche in Gerichtsverfahren oder anderweitig benutzt werden können, können durch einen Geschäftsführer ausgefertigt werden.

#### **Art. 8. Vollmacht des / der Geschäftsführer/s.**

8.1 Der Geschäftsführer (sofern es nur einen Geschäftsführer gibt) oder die Geschäftsführung verfügt über die weitgehendsten Befugnisse, die Geschäfte der Gesellschaft durchzuführen und alle Verfügungen und Verwaltungshandlungen zu ergreifen, die in den Zweck der Gesellschaft fallen.

Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch Gesetz oder durch die Gesellschaftssatzung der Hauptversammlung vorbehalten sind, sollen dem Einzelgeschäftsführer beziehungsweise der Geschäftsführung zustehen. Gegenüber Dritten verfügt der Einzelgeschäftsführer beziehungsweise die Geschäftsführung über die weitestgehenden Befugnisse, für die Gesellschaft in jeglicher Situation zu handeln und jegliche Handlungen und Massnahmen bezüglich der Gesellschaft zu ergreifen, zu autorisieren und zu genehmigen, die nicht durch das Gesetz oder die Gesellschaftssatzung der Hauptversammlung vorbehalten sind oder wie anderweitig hierin vorgesehen.

8.2 Die Gesellschaft wird durch die einzelne Unterschrift des Einzelgeschäftsführers oder, im Falle einer Geschäftsführung, durch die einzelne Unterschrift eines jeden Geschäftsführers gebunden. In jedem Fall wird die Gesellschaft wirksam durch die einzelne Unterschrift derjenigen Person/en gebunden, der/denen eine solche Unterschriftsvollmacht von der Geschäftsführung oder einem der Geschäftsführer übertragen wurde.

**Art. 9. Haftbarkeit der Geschäftsführer.** Die Geschäftsführer sind nicht persönlich haftbar für Schulden der Gesellschaft. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie für die korrekte Ausübung ihrer Pflichten verantwortlich.

#### **Art. 10. Gesellschafterbeschlüsse.**

10.1. Alle Beschlüsse der Gesellschafter werden von der Hauptversammlung der Gesellschafter getroffen. Jedoch ist die Abhaltung einer Sitzung nicht zwingend, solange die Anzahl der Gesellschafter unter fünfundzwanzig liegt und in diesem

Fall können gültige Gesellschafterbeschlüsse auch in schriftlicher Form erfolgen. Jede ordnungsgemäß durchgeführte Hauptversammlung der Gesellschafter oder (gegebenenfalls) jeder gültige schriftliche Beschluss verkörpert die Gesamtheit aller Gesellschafter der Gesellschaft.

10.2. Hauptversammlungen werden vom Geschäftsführer per Einberufungsschreiben, welches per eingeschriebenen Brief oder Kurier den Gesellschaftern an ihre im von der Gesellschaft geführten Anteilsregister verzeichneten Anschrift mindestens acht (8) Tage vor Sitzungsdatum zugesendet wird, einberufen. Sofern das gesamte Gesellschaftskapital bei der Versammlung vertreten ist, ist kein Einberufungsschreiben erforderlich. Im Falle von schriftlichen Beschlüssen, muss der Text solcher Beschlüsse den Gesellschaftern mindestens acht (8) Tage vor dem gewünschten Wirksamkeitsdatum des Beschlusses an ihre im Anteilsregister hinterlegte Anschriften gesendet werden. Die Beschlüsse werden durch die Zustimmung der Mehrheit, wie sie durch das Gesetz für Kollektiventscheidungen festgelegt ist, wirksam (oder soweit die entsprechenden Anforderungen an Mehrheitsbedingungen erfüllt sind am gewünschten Datum). Einstimmige schriftliche Beschlüsse können jederzeit ohne Einberufungsschreiben gefasst werden.

10.3 Wenn nicht anders vom Gesetz bestimmt, (i) werden Beschlüsse der Gesellschafterversammlung wirksam durch Gesellschafter, welche mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals repräsentieren, gefasst. Wird eine solche Mehrheit in der ersten Versammlung oder bei der ersten schriftlichen Beschlussfassung nicht erreicht, erfolgt eine weitere Einberufung oder Zusendung des Wortlauts mittels Einschreiben. Beschlüsse werden dann mit einfacher Mehrheit und ungeachtet des vertretenen Kapitals gefasst. (ii) Beschlüsse, welche die Änderung dieser Satzung beinhalten, müssen (x) von der Mehrheit der Gesellschafter, (y) welche mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals repräsentieren, gefasst werden. (iii) Beschlüsse hinsichtlich des Wechsels der Nationalität der Gesellschaft erfordert die Zustimmung aller Gesellschafter.

**Art. 11. Geschäftsjahr.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember desselben Jahres.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird der Jahresabschluss vom Geschäftsführer beziehungsweise von der Geschäftsführung erstellt.

**Art. 12. Informationen.** Die Jahresabschlüsse stehen den Gesellschaftern am Sitz der Gesellschaft zur Verfügung.

**Art. 13. Dividenden.**

13.1 Fünf Prozent (5 %) des Jahresnettogewinns müssen in die gesetzliche Reserve eingebucht werden, bis die Reserve zehn Prozent (10 %) des ausgegebenen Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der verbleibende Restüberschuss kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung an die Gesellschafter ausgeschüttet werden.

Aktienagio kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung an die Gesellschafter ausgeschüttet werden. Die Gesellschafterversammlung kann einen beliebigen Betrag aus dem Aktienagio der gesetzlichen Reserve zuweisen.

13.2 Die Gesellschafter können beschliessen, Interimdividenden auszugeben. Dies erfolgt auf Basis einer Kontoaufstellung, welche vom alleinigen Geschäftsführer beziehungsweise der Geschäftsführung erstellt wurde und aus der sich ergibt, dass für die Ausschüttung ausreichend Mittel vorhanden sind, wobei der auszuschüttende Betrag die seit dem Ende des letzten Geschäftsjahres erzielten Gewinne zuzüglich Übertragsprofit, ausschüttbare Reserven und Aktienagio, aber abzüglich Übertragsverluste und der den gesetzlichen Reserven zuzuweisenden Summen, nicht überschreiten darf.

**Art. 14. Auflösung.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft erfolgt die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren, die nicht Gesellschafter sein müssen, und die von der Hauptversammlung der Gesellschafter ernannt werden, die auch ihre Befugnisse und Vergütungen festlegen.

**Art. 15. Alleingesellschafter.** Im Falle, dass und solange ein Gesellschafter alle Anteile der Gesellschaft hält, besteht die Gesellschaft als Gesellschaft eines Alleingesellschafters gemäß Artikel 179 (2) des Gesetzes über Handelsgesellschaften vom 10 August 1915; in diesem Falle sind, unter anderem Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes anwendbar.

**Art. 16. Anwendbares Recht.** Für alle nicht durch die vorliegende Satzung geregelten Angelegenheiten verweisen die Gesellschafter auf das anwendbare Recht.

#### *Besondere Bestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Gründungsdatum und endet am 31. Dezember 2009.

#### *Zeichnung und Zahlung*

Nach erfolgter Erstellung der Satzung durch die erschienenen Parteien wurden die eine Million zweihundertfünfzigtausend (1.250.000) Anteile von den nachstehenden Gesellschafter wie folgt gezeichnet:

(i) Herr Frank Thihatmar zeichnet und zahlt vollständig in bar sechshundertsechszwanzigtausendzweihundertfünfzig (626.250) Gesellschaftsanteile zu einem Zeichnungspreis von einem Cent (0,01 EUR) pro Anteil;

(ii) Herr Stefan Lambert zeichnet und zahlt vollständig in bar dreihundertelftausendachthundertfünfundsiebzig (311.875) Gesellschafts-anteile zu einem Zeichnungspreis von einem Cent (0,01 EUR) pro Anteil, und,

(iii) Dr. Wolfgang Zettel zeichnet und zahlt vollständig in bar dreihundertelftausendachthundertfünfundsiebzig (311.875) Gesellschafts-anteile zu einem Zeichnungspreis von einem Cent (0,01 EUR) pro Anteil.

Der Nachweis über die Barbezahlung des Gesamtzeichnungs Betrags von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500.- EUR) wurde dem unterzeichneten Notar vorgelegt.

*Veranschlagung der kosten*

Die Ausgaben, Kosten, Vergütungen und Lasten jedweder Art, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit ihrer Gründung entstehen, werden auf tausenddreihundert Euro veranschlagt.

*Ausserordentliche Generalversammlung*

Die Gesellschafter haben alsdann sofort folgende Beschlüsse gefasst:

1. Der Gesellschaftssitz wird in 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxemburg festgelegt;

2. Herr Frank Thihatmar, Wirtschaftsprüfer (réviseur d'entreprise), geboren am 11. März 1971 in Warendorf (Deutschland), mit Geschäftsadresse in 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxemburg,

wird gemäss der Gesellschaftssatzung mit Wirkung vom Tage dieses Beschlusses und für eine unbestimmte Dauer als Geschäftsführer gewählt.

Der unterzeichnete Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der Erschienenen, gegenwärtige Urkunde in englischer Sprache verfaßt ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen Text und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Erschienenen, haben dieselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: F. THIHATMAR, S. LAMBERT, W. ZETTEL, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 26. Februar 2009. Relation: EAC/2009/2185. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75.- EUR).

*Der Einnehmer ff. (gezeichnet): BOIÇA.*

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Beles, den 04 MARS 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009032476/239/366.

(090036444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Ernst & Young Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 88.019.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des actionnaires de la Société prises en date du 16 octobre 2008 que:

1) Les actionnaires de la Société ont renouvelé les mandats d'administrateurs des personnes suivantes pour une durée de quatre ans:

- Michael Ferguson, Réviseur d'Entreprises, né le 2 juillet 1964 à Leitrim (Royaume-Uni), demeurant au 13, rue Alphonse München, L-8082 Bertrange;

- Bernard Lhoest, Réviseur d'Entreprises et Expert-Comptable né le 26 mars 1966 à Liège (Belgique), demeurant au 32, Am Duerf, L-8289 Kehlen;

- Frank Muntendam, Conseiller fiscal, né le 18 avril 1963 à Zaandam (Pays-Bas), demeurant au 78 Bemelerweg, NL-6226 HB Maastricht, Pays-Bas;

Il résulte des résolutions des actionnaires de la Société prises en date du 16 octobre 2008 que le conseil d'administration de la Société est dorénavant constitué comme suit:

- Thierry Bertrand;

- Michael Ferguson;

- Alain Kinsch;

- Bernard Lhoest;

- Frank Muntendam;

- Raymond Schadeck;

- Marc Schmitz;

- Werner Weynand;

- Jurjan Wouda Kuipers.

2) En outre, le mandat du réviseur d'entreprise a été renouvelé comme suit, ce mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2009:

*Réviseur d'entreprise*

- BDO Compagnie Fiduciaire, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B 71.178.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 25 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009031165/556/39.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00054. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**JJCB, JUDO & JU-JITSU Club Bonnevoie, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1613 Luxembourg, 42, rue François Gangler.

R.C.S. Luxembourg F 7.891.

—  
STATUTS

Les soussignés:

Albert Lucas, demeurant à Luxembourg, 159 Val Ste. Croix, luxembourgeois, retraité, né le 12.11.1922 à Grevenmacher.

Arthur Wagener, demeurant à Gonderange, 3 rue Hiehl, luxembourgeois, retraité, né le 24.10.1935 à Luxembourg.

Roland Lenert, demeurant à Bérelange, 31 rue de l'Europe, L-7225, luxembourgeois, professeur-ingénieur, né le 16.04.1948 à Luxembourg.

Théo Lepage, demeurant à Luxembourg, 9 rue Antoine Jans, luxembourgeois, retraité, né le 15.10.1934 à Luxembourg.

Jean-Claude Pleimling, demeurant à Bech, Kuelegruecht 11, luxembourgeois, retraité, né le 06.09.1944 à Castelnavet (département du Gers en France).

Gonçalves Sergio, demeurant à Garnich, 64 avenue des Trois Cantons, luxembourgeois, éducateur gradué, né le 11.09.1975 à Ribalonga (Portugal).

Thill Dany, demeurant à Dippach, 21 rue de Bettange, luxembourgeois, employé CFL, né le 29.02.1984 à Luxembourg.

il a été convenu de former entre eux une association sans but lucratif conforme à la loi du 21 avril 1998 sur les associations sans but lucratif et les fondations sans but lucratif.

Les soussignés conviennent de donner à l'association les statuts suivants:

**Chapitre I<sup>er</sup> : De la dénomination, du siège social, de la durée et de l'objet de l'association**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, sous la dénomination "JUDO & JU-JITSU Club Bonnevoie", dite, en abrégé "JJCB."

**Art. 2.** Son siège social est établi à L-1613 Luxembourg, 42, rue François Gangler.

**Art. 3.** Sa durée est illimitée.

**Art. 4.** L'association a pour objet l'enseignement et la pratique du Judo et du Ju-Jitsu et de toute discipline connexe comme sport de loisir ou comme sport de compétition ainsi que toute activité nécessaire au bon accomplissement de l'objet social.

**Chapitre II: Des membres**

**Art. 5.** L'association se compose de membres actifs, de membres donateurs et de membres d'honneur. L'association a au moins cinq membres actifs.

**Art. 6. a)** La qualité de membre actif s'acquiert par une demande écrite adressée au Conseil d'Administration qui statuera à la majorité simple.

b) Le Conseil d'Administration peut refuser l'admission à tout postulant sans être tenu de lui faire connaître les motifs de sa décision. Cette décision n'est pas susceptible de recours.

c) En cas d'acceptation de sa demande par le conseil d'administration, l'intéressé n'acquerra la qualité de membre définitif que par l'obtention du passeport sportif de la Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux ("FLAM") et par le paiement

de la cotisation annuelle et de la vignette de FLAM. Nul ne peut être membre actif sans être en possession du passeport sportif de la FLAM.

**Art. 6 bis.** Peut être admis par le conseil d'administration comme membre donateur toute personne qui paie une cotisation à fixer par l'assemblée générale et qui ne désire pas participer activement à la pratique du sport.

**Art. 6 ter.** Le titre honorifique de membre d'honneur peut être conféré par le Conseil d'administration aux membres de l'association qui ont rendu des services notables ou contribué par donation à celle-ci. Les anciens membres du Conseil d'administration sont de droit membres d'honneur, sauf démission ou exclusion selon la procédure de l'article 8 des présents statuts.

Les membres d'honneur peuvent assister aux assemblées générales avec voix consultative. Ils ne sont ni électeurs ni éligibles au conseil d'administration.

**Art. 7.** Le montant de la cotisation est fixé annuellement par le Conseil d'Administration; ce montant ne pourra pas dépasser la somme de 300.- EUR (trois cents euros).

Le paiement de la vignette FLAM (annuelle) et du passeport sportif FLAM est à la charge du membre actif.

**Art. 8.** La qualité de membre se perd:

a) par démission notifiée par lettre recommandée au conseil d'administration avant la prolongation de la licence FLAM.

b) par exclusion:

i. pour inconduite grave ou contravention grave ou répétée aux statuts et règlements de la FLAM ou de l'association,

ii. pour tout acte préjudiciable à l'objet social ou susceptible de porter atteinte à l'honneur, à la considération ou à la réputation de l'association,

iii. pour non-paiement des cotisations visées à l'article 7 des présents statuts, 30 jours après réception d'une mise en demeure unique notifiée par lettre recommandée ou remise en mains propres contre accusé de réception. Si après ce délai l'intéressé n'a pas payé les cotisations échues, l'exclusion sera automatique; le membre reste tenu de payer la cotisation échue et la licence émise à son nom.

c) par décès.

L'exclusion visée à l'article 8 b) i et ii est proposée par le conseil d'administration à la l'assemblée générale; la convocation prévoit dans son ordre du jour le vote sur l'exclusion.

Le conseil d'administration prépare pour les membres de l'association un rapport sur la motivation de la proposition d'exclusion; ce rapport est envoyé par lettre recommandée au membre concerné qui dispose d'un délai de huit jours pour soumettre au conseil d'administration une prise de position.

Les deux rapports peuvent être consultés par les membres de l'association au moins huit jours avant l'assemblée générale. Aucune copie n'est délivrée; la convocation informe les membres de la mise à disposition des rapports..

Lors de l'assemblée générale, le membre concerné par l'exclusion est entendu dans ses arguments; il ne prend pas part au vote et il n'est pas présent au moment du vote.

L'exclusion est décidée par l'assemblée générale à la majorité simple des membres présents ou représentés.

En cas de perte de la qualité de membre suivant l'article 8, le membre qui a démissionné, qui aura été exclu ou en cas de décès les héritiers dudit membre n'auront aucun droit sur le fonds social et ne pourront réclamer le remboursement des frais versés, ni faire valoir des droits à l'encontre de l'association.

### Chapitre III: De l'administration de l'association

**Art. 9.** L'association est administrée par un conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de quinze membres au plus, élus à la majorité simple des membres présents à l'assemblée générale pour un terme de quatre ans. Il est renouvelable par moitié tous les deux ans; la moitié sortante à la fin du premier exercice sera désignée par tirage au sort.

Le président est désigné à chaque renouvellement du conseil d'administration par l'assemblée générale; le conseil d'administration désigne en son sein un vice-président, un secrétaire général et un trésorier qui forment avec le président le bureau du conseil d'administration.

**Art. 10.** Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président et au moins une fois tous les trois mois. Les convocations sont envoyées par lettre simple ou tout autre moyen approprié au moins trois jours avant la tenue du conseil d'administration à tous les administrateurs; elles contiendront l'ordre du jour.

**Art. 11.** Le conseil d'administration a tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts; il gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'assemblée générale le compte de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice. Il établit un rapport sur les activités de l'association pendant l'exercice social.

Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à l'un de ses membres. L'association est responsable des fautes imputables soit à ses préposés soit aux organes par lesquels s'exerce sa volonté. Les administra-

teurs ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association. Leur responsabilité se limite à l'exécution du mandat qu'ils ont reçu et aux fautes commises dans leur gestion.

**Art. 12.** L'association est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de deux membres du bureau du conseil d'administration, dont une doit obligatoirement être celle du président ou de la personne à laquelle il aura délégué ses pouvoirs à cet effet.

Néanmoins, le défaut de signature ou l'absence de pouvoir de l'administrateur qui aura contracté avec un tiers au nom de l'association ne pourra être opposé au tiers de bonne foi qui pouvait légitimement croire en la réalité des pouvoirs de son cocontractant.

**Art. 13.** En cas de démission ou de décès d'un membre du conseil d'administration les membres restants désigneront en leur sein son remplaçant; le président ainsi désigné le cas échéant, ne pourra rester en fonction que jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale, qui devra obligatoirement élire ou confirmer le président du conseil d'administration, il sera pourvu au remplacement du membre démissionnaire ou décédé lors de la prochaine assemblée générale

#### Chapitre IV: De l'assemblée générale et des comptes de l'association.

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre. La première année commence à la constitution de l'association et se termine au 31 décembre de l'année de constitution.

**Art. 15.** L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an au cours du premier trimestre suivant la fin de l'exercice social, aux fins d'approbation des comptes de l'exercice écoulé, de la lecture du rapport du conseil d'administration et de la décharge aux administrateurs ainsi que de l'examen du budget de l'exercice en cours. Elle procède à l'élection des membres sortant du conseil d'administration et du président.

**Art. 16.** L'assemblée est convoquée par les administrateurs dans les cas prévus dans les statuts et la loi ou lorsqu'un cinquième des membres en fait la demande.

**Art. 17.** La convocation aux assemblées ordinaire et extraordinaire se fera par simple lettre adressée à tous les membres de l'association au moins quinze jours avant la date de l'assemblée; elle contiendra la date, le lieu et l'heure de l'assemblée et l'ordre du jour.

A moins que la loi n'en décide autrement, l'assemblée adopte les résolutions à la majorité simple des membres présents ou représentés. Chaque membre actif et chaque membre donateur dispose d'une voix.

Si l'objet de l'assemblée est de statuer sur une modification des statuts, l'ordre du jour détaillera les modifications proposées.

Aucune résolution ne pourra être prise en-dehors de l'ordre du jour à moins d'être approuvée par les trois quarts des membres présents à l'assemblée.

Toute proposition, signée d'un vingtième des membres, doit être portée à l'ordre du jour.

Chaque membre pourra représenter au maximum deux membres associés.

Le président du conseil d'administrateurs ou, en son absence l'administrateur le plus ancien en rangs présidait l'assemblée générale.

Le président de séance peut à tout moment décider de reporter l'assemblée générale de 30 jours au plus; il fixe la date de la nouvelle assemblée générale séance tenante et convoque tous les membres de l'association à l'assemblée générale reportée en donnant l'ordre du jour.

Toutes les résolutions prises avant le report de l'assemblée générale sont annulées.

**Art. 18.** L'assemblée générale statuant sur la modification des statuts devra être conforme aux dispositions de l'article 8 de la loi du 21 avril 1928. En cas de dissolution il est renvoyé aux dispositions de l'article 20 de la loi sus-mentionnée.

**Art. 19.** En cas de dissolution de l'association, le patrimoine social est versé à une œuvre de bienfaisance à désigner par l'assemblée générale ou, le cas échéant, par le liquidateur nommé dans le respect des conditions de la loi du 21 avril 1928.

**Art. 20.** L'association ne pourra recevoir de dons et autres libéralités que dans les conditions prévues aux articles 16 et 17 de la loi.

Signatures.

Référence de publication: 2009030905/287/142.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2009, réf. LSO-DB04302. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Apollo Rom (EU) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 110.447.

Suite au conseil de gérance tenu en date du 2 février 2009, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 21, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009030813/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08021. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Cowans Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.479.

Suite au conseil de gérance tenu en date du 2 février 2009, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 21, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> février 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009030808/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08016. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

**Conforto Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 6.465.

*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 2 janvier 2009:*

- L'Assemblée a accepté les démissions des deux Administrateurs, Monsieur Luc Hansen et Monsieur John Seil et du Commissaire aux Comptes Montbrun Révision S.à r.l.

- L'Assemblée a décidé de pourvoir au remplacement des Administrateurs et du Commissaire démissionnaires en nommant M. Marc Van Hoek, expert-comptable, domicilié professionnellement au 16 rue de Nassau L-2213 Luxembourg et la société Director S.à r.l., 16 rue de Nassau - L-2213 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs; et Luxfiducia S.à r.l., 16 rue de Nassau - L-2213 Luxembourg à la fonction de Commissaire aux Comptes. Ces mandats sont confirmés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

- L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 16 rue de Nassau - L-2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2009.

LUXFIDUCIA S.à.r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009030770/1629/23.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07163. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.